

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués des Communes-membres de l'Association
du jeudi 20 mai 2021 à 18h30 à l'Auberge de la Couronne, à Enney (Bas-Intyamou)**

Présents :

PRÉSIDENTE :	M. Jean-François PASQUIER, Gruyères	Anciens membres
VICE-PRÉSIDENTE :	M. Alain JAN, Broc	
MEMBRES:	M. Eric BARRAS, Bas-Intyamou	
	M. Nicolas Haymoz, Haut-Intyamou	
	M. Robert RUFFIEUX, Botterens	
	M. Nicolas Pasquier, Bulle	Nouveaux membres (à élire)
	M. Lionel Pasquier, le Pâquier	
	M. Boris Sprenger, Broc	
SECRÉTAIRE-CAISSIÈRE :	Mme Karine FAVRE, Broc	
EXPLOITANTS:	M. Marcos Diaz, chef d'exploitation, Le Pâquier	
	M. Albert BRODARD, remplaçant chef d'exploitation, Broc	
	M. Daniel BUCHS, employé d'exploitation, Jaun	
INVITE:	M. Régis KOTTELAT, ESCO Conseil Sàrl	
EXCUSES:	M. Patrice BORCARD, Préfet de la Gruyère	
	M. Patrice MORAND, Bulle	
	M. Daniel Raboud, Grandvillard	
	M. Charles BAILAT, SEn, resp. bassin versant Haute-Sarine	

Délégués des Communes :

BAS-INTYAMON	M. Olivier PHARISA, Estavannens
BOTTERENS	M. Dominique MACHERET, Botterens
BROC	M. Denis RIME, Broc
BULLE (sect. La Tour-de-Trême)	M. Nicolas PASQUIER, Bulle
GRANDVILLARD	M. Bertrand RUFFIEUX, Grandvillard
GRUYÈRES	M. Pascal Pasquier, Epagny
HAUT-INTYAMON	M. Bruno FERREIRA, Neirivue
LE PAQUIER	M. Lionel PASQUIER, Le Pâquier


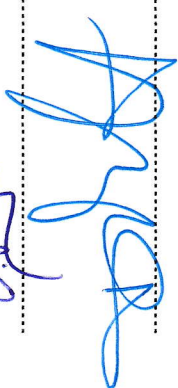
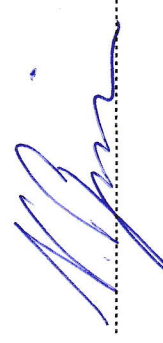


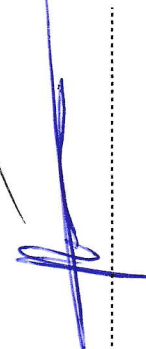

Excusé·es :	M. Jérôme TORNARE, Bulle
	Mme Karine Kilchoer, Le Pâquier

M. Jean-François Pasquier ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux délégués des Communes, à ses collègues et aux membres du personnel. Il excuse M. le Préfet de la Gruyère, ainsi que MM. Morand, Raboud, Bailat, Tornare et Mme Kilchoer, retenu·es par d'autres obligations. Il salue la présence de M. Kottelat, pour les clés de répartition.

Il nomme un scrutateur en la personne de M. Dominique Macheret.

Association intercommunale pour l'épuration
des eaux usées du Comté de Gruyère (AICG)

Assemblée des délégués du 20 mai 2021 à Enney

<u>Communes</u>	<u>Voix</u>	<u>Délégués</u>	<u>Remplacé par</u>	<u>Signature</u>
Bas-Intyamon	2	PHARISA Olivier, Estavannens		
Botterens	2	MACHERET Dominique, Botterens		
Broc	4	RIME Denis, Broc	<i>Rime</i>	
Bulle	4	TORNARE Jérôme, Bulle	excusé <i>Nicolas Pasquier</i>	
Grandvillard	2	RUFFIEUX Bertrand, Grandvillard		
Gruyères	3	Pasquier Pascal BUSSARD Frédéric, Epagny		
Haut-Intyamon	2	FERREIRA Bruno, Neirivue		
Le Pâquier	2	KILCHOER Karine, Le Pâquier	<i>PASQUIER LIQUEL</i>	

M. Olivier Pharisa, conseiller communal à Bas-Intyamon, salue l'assemblée au nom du Conseil Communal et souhaite à tous de bonnes délibérations. Il annonce que la commune offre un apéritif après l'assemblée.

M. Pasquier le remercie, puis lit l'ordre du jour qui est approuvé; il rappelle que les documents y relatifs ont été remis aux délégués, par mail.

L'assemblée a été régulièrement convoquée le 7 mai 2021 par courriel aux délégués, ainsi que par publication dans la Feuille officielle du 7 mai 2021. Les délégués présents représentent 8 communes et 21 voix. L'assemblée est donc valablement constituée et apte à prendre des décisions, la majorité étant à 11 voix.

La répartition des voix est la suivante :

Bas-Intyamon	2 voix	Grandvillard	2 voix
Botterens	2 voix	Gruyères	3 voix
Bulle (sect. La Tour-de-Trême)	4 voix	Haut-Intyamon	2 voix
Broc	4 voix	Le Pâquier	2 voix

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée virtuelle de l'automne 2020
2. Décompte final de la mise à niveau des stations de pompage
3. Décompte final de la réfection du collecteur à Villars-sous-Mont
4. Lecture et approbation des comptes de fonctionnement et des investissements 2020
5. Approbation des rapports de gestion et d'exploitation 2020
6. Élection du président, du vice-président et des membres du comité et nomination de la secrétaire-caissière
7. Clés de répartition 2021-2023 (présentation et approbation)
8. Informations diverses
9. Propositions individuelles et divers

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée virtuelle de l'automne 2020

Le procès-verbal a été adressé à chaque commune et à chaque délégué. Chacun a pu en prendre connaissance, il n'est donc pas lu et n'appelle aucun commentaire.

Le procès-verbal de l'assemblée d'automne 2020 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2 Décompte final de la mise à niveau des stations de pompage

M. le président donne quelques informations sur les investissements consentis par les communes-membres de l'AICG durant ces dix dernières années, pour les six stations de pompage, soit un investissement global d'environ CHF 450'000.-. Le message remis aux délégués, concernant le dernier investissement est le suivant:

Historique de la révision des stations de pompage

- Les six stations de pompage nécessaires à l'acheminement des eaux usées des huit communes de l'AICG vers la station d'épuration ont été construites à la fin des années 1980, en même temps que le traitement des eaux.
- Au début des années 2010, les changements de logiciels informatiques à la STEP ont nécessité l'installation d'automates dans les STAPs. Un premier investissement de CHF~140'000.- a été réalisé. Il a permis la transmission des données et des alarmes via modem.
- En 2013, après 25 années de bons services et malgré tout le soin apporté par le personnel à l'entretien du matériel, l'usure a eu raison des pompes. Un investissement d'environ CHF 70'000.- a été consenti pour changer deux pompes et modifier un tableau électrique dans les stations de Neirivue et de Botterens.

- Enfin, le 11 décembre 2014, les délégués ont accepté un 3^e investissement. Ainsi, entre 2016 et 2019, les dernières adaptations ont été apportées à toutes les stations pour un montant d'environ CHF 240'000.- (montant du crédit demandé: CHF 260'000.-). Cela implique notamment le changement de tous les automates suite à la suppression des lignes fixes analogiques.

Travaux effectués et coûts (investissement 2016-2019)

STAP	Travaux effectués	Coûts
Montbovon	Changement des tableaux électriques, de l'automate, des trois anciens compresseurs par deux nouveaux, de l'alimentation et du débitmètre.	79'614.85
Les Marches	Changement des tableaux électriques, de l'automate, de la porte et pose d'un palan électrique.	25'309.35
Botterens	Changement des tableaux électriques, de l'automate, des deux pompes et pose d'un palan électrique.	21'703.50
Broc-Fabrique	Changement des tableaux électriques, de l'automate et des démarreurs.	54'309.90
Villarbeney	Changement des tableaux électriques, de l'automate, des deux compresseurs, ainsi que réfections diverses et pose de ventilation.	25'569.05
Neirivue	Changement des tableaux électriques, de l'automate, des démarreurs, de deux pompes sur quatre et pose de palans électriques.	31'574.45
	Total	238'081.10

Financement

- Un emprunt de CHF 260'000.- a été conclu en 2017. La dette est remboursée de manière linéaire.
- L'amortissement comptable de cet investissement a débuté en 2016, au taux de 15% sur les travaux effectués dans l'année. Il a progressé en fonction du montant investi. A partir de 2022, suite à l'introduction de MCH2, l'amortissement se fera au taux de 10%. Il devrait ainsi être terminé en 2027.
- Le financement par les communes sera opéré par le biais de la clé de répartition des investissements art. 25 des statuts de l'AICG.

3 Décompte final de la réfection du collecteur à Villars-sous-Mont

De même, M. Pasquier informe les délégués qu'un tronçon de collecteur avait subi un affaissement et que des fissures avaient été constatées lors d'un contrôle par caméra, ce qui le rendait perméable. Ces dégâts ont vraisemblablement été engendrés par la qualité du terrain, composé de matériau de remblai. Le message délivré aux délégués, concernant cette réfection, est le suivant:

Préambule

Lors de l'assemblée du 14 novembre 2019 à Broc, les délégué-e-s de l'AICG ont approuvé un investissement de CHF 75'000.- HT, pour la remise en état du collecteur au lieu-dit Les Auges sur le territoire de la Commune de Bas-Intyamou, sur une longueur d'environ 170m.

Travaux

Les travaux ont eu lieu durant l'automne 2020, soit du 24 septembre au 6 octobre 2020. Durant cette douzaine de jours, la route en gravier a été fermée à la circulation motorisée. La mobilité douce (vélos, piétons) a été maintenue.

Coûts

Le décompte final se présente comme suit :

	Entreprise	Budget	Facture
Chemisage	Etter & Fils SA	39'000.00	39'783.10
Réfection	JPF Construction	29'244.00	37'391.70
Divers / Ensemencement	STEP	6'756.00	825.20
Totaux		75'000.00	78'000.00

Motifs du dépassement :

La qualité du terrain rencontrée au moment de l'excavation a rendu l'évacuation des eaux plus difficile que prévu et a nécessité de coucher les talus, engendrant plus de volume de fouille et de remblayage (+ 8'500.-) et plus d'heures de machiniste (+ 1'100.-). D'autres postes ont été moins importants qu'estimé.

Financement

- Durant les travaux, les frais ont été supportés par la trésorerie de l'AICG, laquelle est alimentée par les communes et par plusieurs emprunts bancaires.
- Début de l'amortissement en 2020.
- Le financement par les communes sera opéré par le biais de la clé de répartition des investissements art. 25 des statuts de l'AICG.



4 Lecture et approbation des comptes de fonctionnement et des investissements 2020

M. Pasquier informe l'assemblée que les comptes 2020 se soldent par un boni d'environ CHF 113'000.-. Ceci est dû – entre autre – à la pandémie, car certains travaux ont dû être reportés. Il passe la parole à la caissière, qui présente les comptes en apportant quelques commentaires supplémentaires aux comptes détaillés figurant dans le rapport de gestion. Au final, les comptes 2020 de l'AICG sont résumés ainsi:

Comptes de fonctionnement

Chapitre 0: administration

Charges nettes 30'954.45

Chapitre 7: protection de l'environnement

Charges brutes 967'739.05

Produits (vente d'électricité, vidange des fosses, etc...) ./.....-83'970.15

Charges nettes 883'768.90

./ Taxe sur les micropolluants (facturée selon le nombre d'habitants) -133'038.00

./ Cadastre des EU industrielles (facturé en fonction des visites effectuées) -6'875.65

743'855.25

Chapitre 9: finances

Intérêts et frais	46'694.45
Amortissements sur investissements terminés	269'207.65
Comptes 2020: à répartir selon la clé 2018-2020 (HT)	1'090'711.80
Taxe sur les micropolluants	133'038.00
Cadastré des EU industrielles	6'875.65

Coût global 2020 de fonctionnement à charge des communes	1'230'625.45
---	---------------------

Comptes des investissements

La réparation du collecteur à Villars-sous-Mont, pour un montant de CHF 78'000.- a déjà été présentée au point 2 ci-dessus. Un petit montant de CHF 2'691.35, représentant les intérêts intercalaires sur les emprunts liés à l'agrandissement (Etape C), constituent les investissements 2020.

Le président remercie la caissière pour les explications et soumet les comptes au vote de l'assemblée.

L'assemblée des délégués approuve, à l'unanimité des membres présents et tels que présentés, les comptes de fonctionnement et d'investissement 2020 de l'AICG.

M. Pasquier remercie les délégués de leur confiance.

5 Approbation des rapports de gestion et d'exploitation 2020

Les rapports de gestion et d'exploitation 2020 ont été remis aux délégués. Ils ne sont donc pas lus.

M. le Président ouvre la discussion, qui n'est pas sollicitée, puis soumet les rapports au vote.

Les rapports de gestion et d'exploitation 2020 sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

M. Pasquier remercie le chef d'exploitation et ses collaborateurs. Au nom du comité et de l'assemblée, il les félicite pour la bonne tenue de la station d'épuration et des stations de pompage.

6 Élection du président, du vice-président et des membres du comité et nomination de la secrétaire-caissière

Au seuil d'une nouvelle législature, il appartient à l'assemblée des délégués de ratifier la composition du nouveau comité conformément à l'article 9 des statuts.

Selon l'article 9a, le comité propose de maintenir la formule actuelle selon laquelle le président, le vice-président et la secrétaire du comité soient les mêmes personnes que ceux de l'assemblée des délégués.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents.
--

Départs au sein du comité

M. le Président informe que le comité de l'AICG enregistre trois départs: M. Alain Jan de Broc, M. Patrice Morand de Bulle et M. Eduardo Eguizabal de Le Pâquier. Il remercie ces trois personnes pour le travail qu'elles ont accompli au sein du comité AICG durant toutes ces années, notamment:

M. Eguizabal a été au service de la STEP durant 13 ans, soit depuis 2008. Il a choisi de quitter son mandat de conseiller communal avec effet immédiat à la suite des élections de ce printemps. Au nom de l'assemblée, il lui souhaite une agréable retraite.

M. Morand a accompagné l'AICG durant la dernière législature, soit depuis 2016. Il a pu lui apporter ses connaissances financières et a toujours favorisé les économies d'échelle, tout autant que le tissu économique

de la région en insistant pour mettre en concurrence les entreprises du bassin versant, lors de chaque attribution de mandat d'importance. L'assemblée lui adresse ses remerciements et lui souhaite aussi une retraite agréable, tout autant qu'active.

M. Jan – last but not least – s'est mis au service de l'AICG dès 2003. Durant ces 18 années, grâce à son caractère toujours très franc, il a fait bénéficier l'AICG de son esprit vif, mais aussi de ses grandes connaissances des règlements étatiques. Vice-président depuis 2006, il a toujours soutenu la collégialité et la convivialité au sein du comité. Son esprit parfois un peu "carré" en a surpris plus d'un. Toutefois, ses interventions n'ont toujours visé que l'efficience, soit le meilleur résultat au moindre prix. Atteint dans sa santé, M. Jan a dû se résoudre à quitter sa fonction de conseiller communal, il doit donc quitter le comité de l'AICG. L'assemblée lui souhaite "bon vent" et surtout bonne santé.

Élection des membres du comité

M. Pasquier soumet l'élection des membres qui ont été proposés par les communes-membres. Il s'agit de:

M. Eric Barras, Bas-Intyamon	ancien
M. Robert Ruffieux, Botterens	ancien
M. Boris Sprenger, Broc	nouveau
M. Nicolas Pasquier, Bulle	nouveau
M. Daniel Raboud, Grandvillard	ancien
M. Nicolas Haymoz, Haut-Intyamon	ancien
M. Lionel Pasquier, Le Pâquier	nouveau
M. Jean-François Pasquier, Gruyères	ancien

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

Election du président

M. Jan prend la parole et informe l'assemblée que le comité a choisi de reconduire M. Jean-François Pasquier, dans sa fonction de président. M. Pasquier siège au comité depuis 2006 en tant que membre, et depuis 2008 en tant que président. Durant ces quinze années, il a su démontrer qu'il maîtrise les particularités de la gestion d'une station d'épuration.

Par ses compétences personnelles et professionnelles, le comité est certain qu'il continuera d'assumer cette tâche à la perfection et propose donc à l'assemblée de reconduire son mandat de président. Il soumet la nomination au vote de l'assemblée.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

M. Jan profite de son temps de parole pour remercier tant le président, que l'ensemble de ses collègues et le personnel pour l'excellente collaboration tout au long de ses années au sein du comité de l'AICG.

M. Pasquier remercie M. Jan, ainsi que l'assemblée pour son élection et promet qu'il mettra tout en œuvre pour continuer à faire évoluer la STEP et l'association, surtout au vu des défis à relever ces prochaines années, avec le regroupement des STEPs de Broc et Charmey. Il poursuit avec l'élection du vice-président.

Election du vice-président

Le comité propose, à la vice-présidence, M. Eric Barras, représentant la commune de Bas-Intyamon en tant que conseiller communal en charge du dicastère des eaux. M. Barras est membre du comité AICG depuis 2016. Par ailleurs, œuvrant lui-même au sein d'une grande station d'épuration vaudoise en tant que responsable de l'unité de maintenance, le comité est persuadé qu'il est la bonne personne pour seconder efficacement le président, à l'orée d'un regroupement avec l'AECE.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

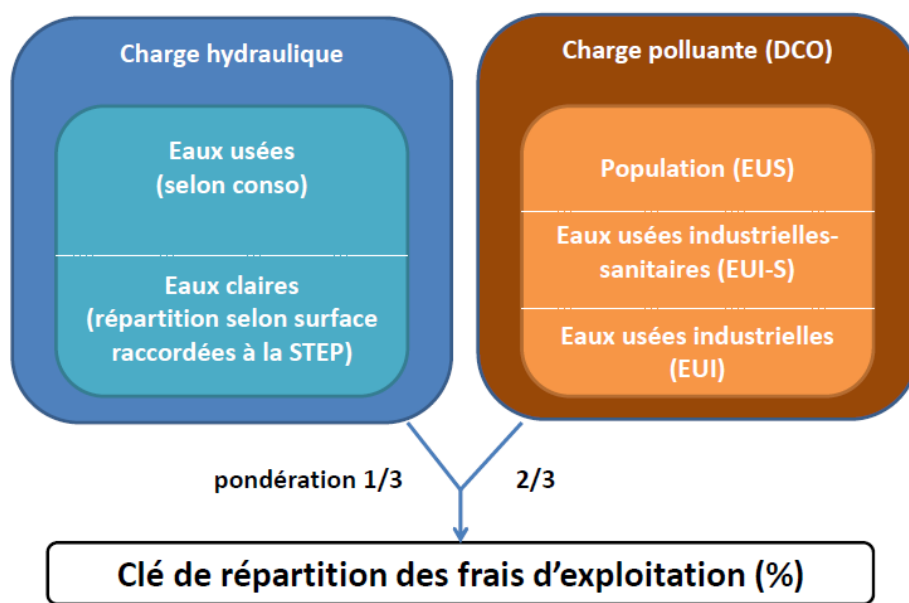
Nomination de la secrétaire-caissière

Mme Karine Favre, secrétaire-caissière de l'association depuis 2009 et a récemment obtenu un brevet fédéral d'assistante de direction. M. le président ne tarit pas d'éloge sur l'excellent travail fourni par Mme Favre et propose de la reconduire dans ses fonctions de secrétaire-caissière de l'association.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents, par acclamation

7 Clés de répartition 2021-2023 (présentation et approbation)

Clé d'exploitation



M. Kottelat donne des explications sur les eaux usées, leur provenance et leur qualité, au moyen d'un graphique représenté ci-contre.

Il liste les critères qui sont retenus pour faire le calcul de la clé :

- Nombre d'habitants
- Consommations
- Tissu industriel
- Répartition des surfaces : unitaires/séparatif
- Volumes d'effluents (1,9 mios de m³)
- Charges polluantes
 - Eaux industrielles : 2020 fut une petite année pour certaines entreprises (notamment Nestlé)
- Répartition des catégories d'effluents en 2020:
 - Eaux usées: 54.2%
 - Eaux claires parasites: 13%
 - Eaux pluviales: 32.7%

Il rappelle aussi que, lorsqu'une commune baisse sa participation, ceci est répercuté sur les autres communes.

Clé d'investissement

- La clé d'investissement est calculée en faisant le moyenne de la clé 2018-2020 et de la clé 2021-2023 de fonctionnement.
M. le président ouvre la discussion, qui n'est pas sollicitée.

L'assemblée accepte les clés de répartition 2021-2023 à l'unanimité des membres présents.

M. Pasquier remercie M. Kottelat pour sa présentation très détaillée et, surtout, pour tout le travail accompli en amont pour récolter et traiter toutes les données fournies par les Communes.

8 Informations diverses

Regroupement des STEPs de Broc et Charmey

M. Pasquier rappelle qu'en mars 2018, les communes ont reçu une information très complète sur l'avenir de la STEP, qui doit obligatoirement être agrandie. Durant ces trois dernières années, des études ont été effectuées, afin d'acquérir un maximum de connaissances et de données en vue de la création d'une nouvelle association:

1° Par l'AICG: étude de dimensionnement, étude du sol, état des ouvrages existants, etc...

2° Par l'AECE: étude pour le raccordement de la STEP de Charmey à la STEP de Broc

3° Par l'AICG et l'AECE: calcul des nouvelles clés de répartition

M. Pasquier précise que les quatre communes de la Vallée de la Jogne ont confirmé, par écrit, être favorables à un regroupement des deux STEP. Maintenant que les comités sont reconstitués, les associations pourront aller de l'avant avec ce projet.

M. Pasquier précise encore que sur la base des données 2020, M. Kottelat a déjà calculé les clés pour les quatre communes de la Vallée de la Jogne.

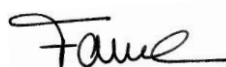
9 Propositions individuelles et divers

Aucune proposition ni demande n'est parvenue au comité.

M. le Président ouvre la discussion, qui n'est pas sollicitée. Il remercie tous les participants, le comité et le personnel. Il souhaite un bel été à tous et lève la séance à 19.30 heures.

Broc, le 25 mai 2021

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU COMTÉ DE GRUYÈRE - AICG



K. Favre, Secrétaire

Distribution :
- communes membres de l'Association
- MM. les membres du comité
- Préfecture de la Gruyère
- Service de l'environnement
- M. M. Diaz, chef d'exploitation